

**Nombre**

de conseillers en exercice	7
de présents	6
de votants	6

**N° 28/2015**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
du 28/09/2015**

**OBJET : CONTRATS TERRITORIAUX**

L'an deux mille quinze et le vingt-huit septembre à 14 heures, le Conseil Municipal de la commune de MARCHASTEL, étant réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Eric MALHERBE.

Étaient présents : MMs Eric MALHERBE, Nicolas BOISSONNADE, Roger BRUN, Nicolas PERRET, Jacques THIOT, Urbain VIGIER.

Étaient absents : Mme CHAYLA Valérie.

Il est procédé, conformément à l'article L.2121-15 du Code Général de Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : Mr Roger BRUN ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal que le Département de la Lozère a lancé une démarche de contractualisation avec les collectivités locales de son territoire.

Cette contractualisation déterminera en particulier les engagements d'interventions financières du Département de la Lozère sur les projets d'investissement porté par la collectivité sur la période 2015-2017.

Afin de rédiger ce contrat, la collectivité doit proposer les projets d'investissements qu'elle souhaite porter en maîtrise d'ouvrage et la demande de subvention au Département de la Lozère qui leur correspond.

*Vu le règlement des Contrats Territoriaux adopté par délibération du Conseil Général de la Lozère n° CG\_14\_71\_09 du 24 novembre 2014 modifié par les délibérations du Conseil Départemental n° CP\_15\_437 du 22 mai 2015 et n° CP\_15\_655 du 27 juillet 2015.*

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :

**APPROUVE** les projets inscrits dans le tableau ci-dessous et détaillés dans les fiches projets ci-après annexées.

Nom du Projet	Montant des travaux HT	Subvention du Département sollicitée	Date de réalisation
Rénovation de voirie	60 000.00 €	24 000.00 €	2016

**PROPOSE** d'inscrire dans le Contrat Territorial du Département de la Lozère ces projets.

**S'ENGAGE** à ne pas commencer les travaux avant l'accusé de réception du dossier de demande de subvention.

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire.

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Au registre sont les signatures des membres présents

Pour extrait conforme au registre

Fait à MARCHASTEL le 28/09/2015

Le Maire



**3.2 Rénovation de voirie : programme 2017****MO : Commune de MARCHASTEL***Descriptif du projet*

<b>Enjeu du diagnostic</b> <i>auquel répond ce projet</i>	<b>Voirie : continuer l'entretien de la voirie communale</b>
<b>Contenu du projet</b> <i>(objectifs, description, chiffres clés...)</i>	<p><u>Le contexte :</u> La commune entretient sa voirie de manière régulière ces dernières années avec des travaux sur les tronçons les plus abîmés. Ces dernières années, la commune a affecté en moyenne 10 000.00 € par an sur les travaux de voirie et souhaite continuer sur ce même montant d'investissement.</p> <p><u>Le projet :</u> - Continuer l'entretien et l'amélioration des travaux routiers pour l'année 2017 - travaux réalisés avec le SDEE - les devis seront établis par Lozère Ingénierie. Les travaux réalisés le seront dans l'enveloppe prévue au contrat en fonction des priorités du réseau communal suite aux intempéries et aléas des années précédentes.</p> <p>En l'absence d'urgence, les travaux sont prévus sur les itinéraires suivants : - Rieutort d'Aubrac – limite Malbouzon-Marchastel ( sur 1km)</p>
<b>Période de réalisation</b> <i>date de début et fin du projet</i>	2016

*État d'avancement*

Stade d'avancement	En cours	Réalisé
De l'idée au projet : définition des besoins		X
Études de faisabilité (techniques par exemple)		X
APS (Avant projet sommaire)		
APD (Avant projet définitif) ou devis réalisés		
Autorisation de démarrage anticipé des travaux		
Marchés signés		
Travaux commencés		

*Plan de Financement*

Montant des travaux HT :		60 000.00 €	
Financiers	Montant subvention	Taux subv.	Cochez la case si obtenue
Europe			
Etat			
Région			
Département	24 000.00 €	40 %	
Autre :			